



La lettre de Laubach

N° 3 – Août 2008

1 - COMPTE RENDU RESUME DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2008

1.1 - Travaux à l'église

Divers travaux sont nécessaires à l'église en raison de la vétusté de certaines installations. Des devis pour la mise en conformité électrique, pour le remplacement du chauffage et la mise en peinture de l'église ont été sollicités puis examinés par le conseil de fabrique.

Le conseil de fabrique propose de retenir les entreprises suivantes :

• Mise en conformité :	SZ ELECTRICITE	HT 19 506 €
• Chauffage :	SZ ELECTRICITE	HT 15 913 €
• Peinture :	MULLER ET FILS	HT 14 913 €
• TOTAL		HT 50 332 €

Le conseil municipal, après délibération, donne son aval à la réalisation des travaux et charge le Maire de solliciter les subventions auprès du Conseil Général.



1.2 - Subvention à l'école

Le personnel enseignant, en coordination avec l'éducation nationale, propose cette année de remplacer les sorties « classes vertes » par une initiation au cirque. Ces artistes (pédagogues) s'installeront pour 15 jours à Hegeneu. Ils organiseront des activités éducatives pour les enfants des écoles de Hegeneu, Laubach et Morsbronn. Chaque classe pourra bénéficier de 3 jours de formation. Pour clore l'opération, les enfants présenteront un spectacle auquel les parents seront conviés.

Le coût total sera de 64 euros par enfant et le personnel enseignant sollicite la Commune pour une participation aux frais.

Le Maire propose de verser une subvention de 25 euros par enfant en remplacement de celle versée précédemment pour les classes vertes, soit un total de 800 Euros pour les 32 enfants de Laubach.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide de verser cette participation afin d'alléger la charge des familles.



1.3 - Embauche d'une aide maternelle

Le Maire informe le conseil municipal que le contrat subventionné par l'Etat pour le poste de l'aide maternelle arrive à échéance le 31 août 2008.

La personne en place actuellement ne peut plus bénéficier de ce type de contrat.

Un recrutement sur un nouveau contrat du même type ayant été décidé lors de la précédente séance du conseil, le maire informe le conseil qu'il a vu plusieurs candidats avec Jean-Pierre Metzger. Après présentation des candidatures et des conditions d'octroi des subventions, le conseil approuve le choix proposé par le Maire et l'autorise à signer le nouveau contrat d'embauche.



1.4 - Déversoir d'orage

Le Maire informe le conseil municipal qu'une rencontre a eu lieu avec le technicien responsable des travaux des réseaux au syndicat des eaux et de l'assainissement (SDEA).

Différents problèmes ont été évoqués en particulier les inondations des 29 et 30 mai 2008 dans la rue principale et les problèmes récurrents dans la rue des vergers.

Une inspection caméra du collecteur situé entre les N° 9 et 11 de la rue principale sera réalisée afin de définir sa localisation et son état général. L'ensemble des avaloirs a été nettoyé par le SDEA.

Etant donné la topographie générale du bassin versant qui s'étend d'ouest en est de la rue principale, il est indispensable de préserver l'écoulement naturel de celui-ci par la remise en service des anciens fossés de la rue principale.

Ceux-ci devront à nouveau remplir leur fonction de trop plein du réseau d'assainissement en cas de pluies exceptionnelles mais offriront également des possibilités d'avenir pour la gestion de l'écoulement des eaux pluviales superficielles issues du bassin versant situé en amont de la rue principale.

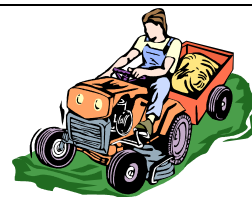
Le conseil municipal décide de remettre en fonctionnement les déversoirs d'orage au droit des anciens fossés qui existaient depuis des générations et permettaient l'écoulement naturel de l'eau de ruissellement.

Une première série de travaux d'urgence sera réalisée sur le budget communal, d'autres travaux seront réalisés ultérieurement dans le cadre de la compétence assainissement de la Communauté de Communes.



1.5 - Contribution de l'Association Sportive de Laubach

Le Maire informe le conseil municipal, que l'association sportive de Laubach, a procédé au versement d'une participation d'un montant de 4 000.- € pour le financement de la tondeuse acquise l'année dernière pour l'entretien de la pelouse du stade, conformément aux accords passés avec la Commune au moment de la décision d'achat.



1.6 - Rapport annuel 2007 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets

Le Maire fait part au conseil municipal que les dispositions légales et réglementaires relatives au renforcement de la protection de l'environnement mettent l'accent sur la transparence et l'information de l'usager du service public d'élimination des déchets ménagers.

Le Maire présente au conseil municipal le rapport annuel 2007 établi par le SMICTOM sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Il informe également le conseil que le rapport sera tenu à la disposition du public à compter du 04 août 2008 et sera consultable en mairie.



1.6 - Désignation d'un responsable pour la mise en place du radar mobile (cinémomètre)

La communauté des communes met à disposition des différentes communes, un panneau radar mobile permettant d'afficher, à titre préventif, la vitesse des véhicules à l'entrée des agglomérations. Un correspondant chargé de la mise en place et du suivi devant être désigné, Joseph Kieffer s'est proposé pour assurer cette fonction



1.7 Entretien du cimetière et des espaces publics

Afin d'éviter l'usage de produits nocifs pour l'environnement, la commune teste actuellement le désherbage thermique. Pour le cimetière il est fait appel à votre aide pour l'entretien des allées en attendant la mise en place d'une solution plus définitive qui consistera en la mise en place d'un film géotextile sous les gravillons.



1.8 Horaires du ramassage scolaire

Les horaires de ramassage scolaire étaient jusqu'ici peu favorables aux parents d'enfants de Laubach, notamment ceux qui ont plusieurs enfants scolarisés sur différents sites. Un groupe de travail composé du Maire, d'Anne Voltz et de Daniel Bonnet a mené une réflexion pour élaborer un circuit plus favorable. Cette proposition a été soumise aux autres maires concernés et sera testée à la rentrée.



1.9 – Rencontre des « Laubach »

Marguerite Herber et Clément Klipfel font un compte rendu de la rencontre des « Laubach » qui s'est tenue cette année à Laubach in der Eifel près de Trèves. La délégation de notre commune, menée par Jean-Pierre Winling, maire honoraire, y a été très bien reçue. Une visite d'une ardoiserie avait notamment été organisée et la participation de la chorale de notre paroisse à la messe dominicale a été particulièrement appréciée par nos hôtes.

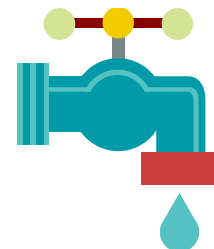
Le conseil municipal tient à remercier tous ceux qui ont participé à cette rencontre et consacré de leur temps pour représenter notre Commune.



1.10 – Rapport sur la qualité de l'eau

Daniel Bonnet présente une étude détaillée sur le système de distribution d'eau potable auquel la commune est raccordée. La commune est alimentée par deux forages situés à Mitschdorf. Ces ouvrages, d'une profondeur respective de 55 et 187 mètres, captent la nappe contenue dans les grès vosgiens. Ils produisent une eau douce très peu calcaire. Cette eau est également de très bonne qualité, après traitement elle présente des valeurs très inférieures aux normes en vigueur, notamment pour ce qui concerne la teneur en nitrates, chlorures, sodium et fluor. De nombreuses analyses sont réalisées tant au niveau du captage que dans le réseau de distribution. Les 62 contrôles réalisés en 2007 ont tous permis de constater la conformité aux exigences de la qualité de l'eau.

On peut également noter que le réseau est interconnecté avec celui de Reichshoffen et permet, très exceptionnellement, une alimentation d'appoint.



1.11 – Site internet et courriels

Jean-Pierre Metzger indique que, grâce à la contribution du groupe de travail et notamment de Jean-Paul Vernier qui en a réalisé la mise en page, le site internet de la commune est désormais opérationnel même si toutes les rubriques ne sont pas encore achevées. Les associations du village seront prochainement réunies pour voir comment elles peuvent contribuer à enrichir le contenu du site.

Les Laubachois sont invités à mettre l'adresse du site en favoris sur leur ordinateur : <http://pagesperso-orange.fr/infoslaubach/>

Par ailleurs, il rappelle que les personnes qui ne sont pas encore inscrites sur la liste des destinataires des courriels, peuvent le faire en envoyant un e-mail avec leurs coordonnées à l'adresse suivante : mairie.laubach@wanadoo.fr



1.12 – Rencontres intergénérationnelles

Bénédicte Fleisch rend compte des premiers travaux du groupe chargé de réfléchir aux animations à proposer aux aînés du village et aux actions permettant de développer les rencontres entre les générations. Une première réunion à laquelle ont participé 14 volontaires a permis de dégager plusieurs propositions qui vont de la sortie champignons aux après-midi récréatives (jeux de carte, marelle, tricot, pétanque...) en passant par la transmission aux plus jeunes du savoir des anciens notamment en terme d'écologie et de sauvegarde du patrimoine naturel.

Afin de préciser les attentes des aînés, ils seront personnellement invités à une rencontre le 18 septembre à 14h00 autour d'un « café-gâteau ». Le groupe de travail se réunira le 3 septembre pour préparer cette rencontre.



1.13 - Divers

- Le conseil municipal approuve l'achat d'un ordinateur portable et d'un vidéoprojecteur pour les besoins de la commune.
- La station d'épuration située à Gunstett est maintenant opérationnelle. Elle permet l'évacuation des eaux usées sans nuisances pour le milieu naturel.
- Le secrétariat de la Mairie sera fermé du 15 au 31 août. En cas d'urgence, il est possible de s'adresser au Maire ou aux adjoints.



La Prochaine réunion du conseil se tiendra le 12 septembre

2 - LES SAPEURS-POMPIERS RECRUTENT

Les Sapeurs-Pompiers recherchent de jeunes volontaires âgé(e)s de **16 à 35 ans** pour renforcer la section de Laubach qui compte actuellement 12 membres dont la moyenne d'âge est de 38 ans.

Les volontaires bénéficient d'une formation étalée sur trois ans qui se déroule le week-end ou lors des congés scolaires.

Pour éviter que le corps local de Sapeurs-Pompiers ne disparaisse, rejoignez-le !

Des renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès de Benoit Ohlmann – chef de section, ou auprès de tout autre pompier du village.

Vous pouvez également consulter le site internet des Sapeurs-Pompiers du Bas-Rhin à l'adresse suivante : www.sdis67.com (rubrique « devenir Sapeur-Pompier »)



3 – COURS D'INFORMATIQUE POUR DEBUTANTS

Jean-Paul Vernier apportant désormais une contribution précieuse à l'élaboration et à la maintenance du site internet, Roland Fischer dispensera à nouveau des cours d'informatique à titre bénévole.

Pour garantir un fonctionnement optimal, une association sera constituée et une cotisation pour souscrire une assurance et permettre l'achat de matériel sera demandée.

Les cours auraient lieu le mardi soir et pourraient débuter le 23 septembre. Y seront notamment abordés les bases du maniement d'un ordinateur ainsi que l'utilisation des applicatifs de traitement de texte ou des feuilles de calcul (Word, Excel...). Une initiation à l'utilisation d'internet et de la messagerie sera également dispensée.

Cette formation s'adresse principalement à des personnes qui ne maîtrisent que très peu ou pas du tout l'informatique.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à la Mairie.

